

Réf: Dossier 447121

Avis de constitution

SOCIETE « DIAMOND 4 »

Siège Abidjan commune de Cocody quartier Riviera
2, rue Alpha Blondy non loin de l'école ESMA, lot 180 ilot
00, 26 BP 1377 Abidjan 26, Lot 180, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 10/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIAMOND 4 »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- TRANSPORT
- IMMOBILIER
- AGRO PASTORALE
- COMMERCE
- EVENEMENTIEL
- LOTISSEMENT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan commune de Cocody quartier Riviera 2, rue Alpha Blondy non loin de l'école ESMA, lot 180 ilot 00, 26 BP 1377 Abidjan 26, Lot 180, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme KONAN AMENAN ROSELINE EPSE DIAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05533 du 11/11/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69526/GTCA/RC/2025 du 11/11/2025

